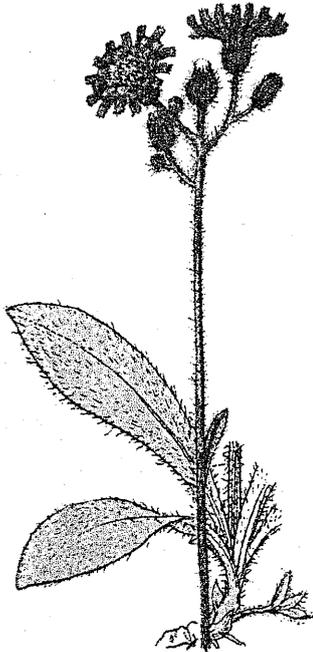


Une deuxième station bas-normande pour l'épervière orangée (*Hieracium aurantiacum*) : Saint-Martin-des-Besaces (14)

Présentation générale



Cette très belle Astéracée, pouvant atteindre 50 cm de haut, aux poils glanduleux noirs et aux capitules accueillant des fleurs oranges, est une montagnarde. Son habitat type est constitué par les rochers et pâturages des montagnes élevées.

Dans le massif central, cette plante se rencontre "entre 1 400 et 1 700 mètres dans les monts Dore et dans quelques zones localisées du Cantal entre 1 450 et 1 670 mètres" (JOBERTON, PERRET et DALBAVIE, 1991).

D'après la 4ème édition de la Nouvelle Flore de Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (LAMBINION J. et coll., 1994), l'épervière orangée est une espèce dont la répartition est d'"Europe septentrionale et centrale (surtout montagnes)".

Selon la flore de Suisse (AESCHIMANN D., BURDET H., 1994), c'est une européenne-montagnarde des étages montagnard à subalpin (en gros de 800 à 2 300m), poussant dans les prés et pâturages. Elle est signalée des Vosges, de la Forêt Noire et du Jura (jusqu'à Neuchâtel), et par contre est considérée comme peu fréquente des Alpes. Cette flore précise aussi "également cultivée et parfois subspontanée".

Sur le massif armoricain, l'épervière orangée est signalée dans la Mayenne, à Desertine (MAGNANON S., 1998).

Répartition en Basse-Normandie

J'avais observé cette plante pour la première fois en 1994 dans les bois de Goult, en forêt d'Ecouvès (commune de la Lande-de-Goult, 61) en compagnie de M. Mazurier. Une quarantaine de pieds en pleine floraison se trouvait dans une allée entre deux parcelles enrésinées (P.O. COCHARD, 1997). D'autres pieds étaient aussi présents, mais cette fois sous forme de rosettes. Je suis retourné en 1995 sur ce site, pour constater que la population était toujours aussi prospère. Pour l'instant il ne semble pas y avoir d'extension dans les milieux environnants.

Pourtant les conditions écologiques semblent « correctes ». L'épervière orangée est une plante réputée acidiphile, nous sommes ici sur du bon vieux grès armoricain. Qui plus est, à quelques mètres près, nous sommes au point culminant de la Normandie, et de l'ouest de la France : 408 à 411 mètres !

Quelques mots sur les espèces autochtones que nous pouvons rencontrer autour : nous pouvons sans peine les rattacher à un cortège méso-hygrophile (sans doute avec variations saisonnières de la nappe d'eau), fortement acidiphile.

Quelques exemples : la pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*), la campanille à feuilles de lierre (*Walthenbergia hederacea*), le mouron délicat (*Anagalis tenella*), le polygale à feuilles de serpolet (*Polygala serpyllifolia*), la bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*), le tout noyé

dans un peuplement dominant d'agrostide des chiens (*Agrostis canina*). Dans les fossés s'observent des populations denses de sphaignes.

Jamais auparavant l'épervière orangée n'avait été signalée de Basse-Normandie. Nous pouvons donc penser que la population arrivée à la Lande-de-Goult a été transportée accidentellement avec des plants de résineux. Ce ne serait pas la première fois qu'un végétal arriverait de la sorte dans la région. Ainsi l'orchidée *Goodyera repens* est arrivée selon toute vraisemblance dès les années trente avec des plants de pins.

Une deuxième station, cette fois dans le Calvados

Le 21 septembre 1998, lors d'une promenade à vélo à la recherche d'une sauterelle (*Metrioptera saussuriana*), j'ai observé de nouveau cette plante, cette fois dans le Calvados. Elle formait une petite population au pied d'un mur le long de la D53, à la sortie nord du village de Saint-Martin-des-Besaces. La proximité d'un jardin laisse à penser qu'il s'agit d'individus échappés de celui-ci et en cours de naturalisation. D'ailleurs la Flore de Belgique (*op. cit.*) nous confirme à ce sujet : "Bord des chemins, terrains vagues, abords des habitations - Cultivé dans les jardins. RR, subspontané ou naturalisé".

Discussion et conclusion

Ce qui est intéressant c'est que cette épervière est susceptible de s'étendre sinon de se naturaliser dans les années qui viennent dans ce secteur. Si en effet nous ne sommes pas à une altitude comparable à celle de la Lande-de-Goult, nous sommes néanmoins dans un secteur siliceux, et surtout où les conditions climatiques offertes se rapprochent le plus de celles des montagnes. D'ailleurs, la présence un peu partout autour de la denticelle des alpages (*M. saussuriana*), ne nous le confirme-t-elle pas ?

Il existe déjà un autre exemple de naturalisation d'une plante réputée montagnarde dans le secteur : la grande gentiane jaune (*Gentiana lutea*). Lors d'une prospection dans les chemins et bois au nord de "la Bihaie" (commune de Montchauvet, 14) en compagnie de S. Leguédois, nous sommes tombés sur une fantastique population (plusieurs centaines de pieds en fleurs) de cette grande plante.

Ayant interrogé un retraité du secteur, nous avons appris que cette espèce était présente depuis la fin des années 40. A l'époque elle avait été cultivée par l'entreprise Pernod pour en extraire la suze. L'essai n'ayant sans doute pas eu le succès escompté, la parcelle fut abandonnée et vouée à l'enrésinement. Mais dans les layons entre ces maudits résineux, la gentiane se porte très bien.

Pierre-Olivier COCHARD

Bibliographie :

AESCHIMANN D., BURDET H. : Flore de la Suisse et des territoires limitrophes ("le nouveau Binz"), deuxième édition, Ed. du Griffon, 1994.

COCHARD P.O. : Quelques observations botaniques récentes et remarquables aux environs d'Alençon. "Nouvelles Naturalistes", l'Emouchet n°19, 1997.

JOBERTON, PERRET et DALBAVIE : Arbres et fleurs de nos montagnes : Auvergne - Massif Central. Ed. De Borée, 1991.

MAGNANON S. : Bilan des découvertes intéressantes de l'année 1997. in E.R.I.C.A., Bull. de botanique armoricaine, n°10, mars 1998, éd. Cons. Botanique National de Brest.